

**COMMUNE DE
GENNES**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Date de convocation :
25/08/2026

Date d'affichage :
03/09/2026

DELIBERATION

Le trente-un août deux mille vingt-six à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

Membres présents : Jean-Baptiste AUBRY, David FLEURY, François GUILLAUME, Martin KUNSTLER, Elodie LACROIX, Adrien LUGAGNE, Jean-Michel LHOMMÉE, Thierry MOREL, Stéphanie PANTANI, Anne-Sophie PARRIAUX (à partir de la DCM n°2), Laurent ROPERS, Béatrice SOITTOUX, Aurélie SUZON

Membres absents : Martine VUILLECARD MORALES
Sandrine BROUSSAUDIER

Participait également : Audrey CHOUFFE, secrétaire générale de mairie
Secrétaire de séance : Martin KUNSTLER a été élu secrétaire de séance

➤ **2608 09 : Ajustement des amortissement 2026**

Suite à la prise en charge des amortissements 2026 par le SGC, il convient de rectifier la valeur nette comptable prise dans la délibération 260412 – Amortissements 2026 afin que les données comptables de la commune concordent avec les données « Hélios » du SGC. L'écart ne porte que sur quelques centimes en raison des formules d'arrondi du logiciel.

Compte	N° inventaire	Désignation du bien	Date acquisition	Durée (ans) amortissement	Valeur brute	Amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice 2026	Valeur nette
202	0 10 2015	Honoraires modif PLU	24/07/2015	5	1 296.00	1 295.40		0.60
202	343 2021 1	Division parcelle AA 118	03/11/2021	5	1 529.88	1 221.96	305.98	1.94
2041512	320 2019 1	120 quote part travaux voirie	09/07/2019	5	2 167.20	2 166.76		0.44
2041512	390 2020 1	120 fonds concours 2019	25/11/2020	10	14 108.50	7 053.70	1 410.85	5 643.95
2051	0 50 2021 1	121 licence office pro	02/04/2021	5	146.39	116.56	29.28	0.55

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le tableau d'amortissements rectifiés pour les biens concernés.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Le maire
Jean-Michel LHOMMÉE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.
Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture

